

## **Facilitateur/trice des clauses sociales (H/F)**

### **CDI**

RESO solidaire, Pôle de développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du Pays de Rennes, a été créé en 2009 sous statut associatif et fait partie du réseau des 17 Pôles ESS de Bretagne. Espace de projets, RESO solidaire anime, initie, met en réseau, coordonne, accompagne, porte ou développe des actions et projets sur le pays de Rennes en vue de développer une culture de l'ESS, de faire émerger et conduire des projets collectifs entre structures et de développer l'emploi et l'entrepreneuriat en ESS. RESO solidaire porte également actuellement deux dispositifs :

- Le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** du pays de Rennes
- **Atouts Clauses**, pôle d'expertise en clauses sociales et marchés réservés du bassin de Rennes

RESO solidaire souhaite recruter un/e **Facilitateur/trice des clauses sociales**

### **LE POSTE, Principales missions :**

Au sein d'une équipe de quatre facilitateurs (trices), d'un chargé de développement, d'une responsable de gestion administrative, d'une assistante administrative et de deux chargées de mission, le/la candidat(e) aura pour mission de permettre l'intégration et le suivi de dispositifs de clauses d'insertion dans la commande publique (marchés publics) et dans les marchés privés.

### **Missions générales :**

- **Participer au développement du dispositif** par la sensibilisation des donneurs d'ordre publics et privés du territoire.
- **Effectuer l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)** en amont de la future passation de marchés en vue de conseiller sur la dimension et la nature de la démarche d'insertion à intégrer dans les consultations (connaissance de l'offre d'insertion du territoire et maîtrise du cadre législatif et réglementaire de référence).
- **Conseiller les entreprises et assurer le suivi** de la bonne exécution des engagements contractuels en phase exécution.
- **Alimenter les outils de reporting** dédiés à l'action (bilans d'opération, bilans donneurs d'ordre annuels et utilisation notamment du logiciel UP Clauses)



- **Assurer la mise en relation** des entreprises avec les partenaires du réseau local de l'emploi et de l'insertion en vue d'assurer une mise en œuvre optimale des engagements contractuels et de favoriser l'atteinte de l'objectif de retour vers l'emploi durable des personnes bénéficiant du dispositif.
- **Assurer le suivi de clauses sociales de marché en cours d'exécution** initiées par plusieurs donneurs d'ordre Rennes Métropole, services déconcentrées de l'Etat, Région, bailleurs sociaux...
- **Etre référent(e) sur la mise en œuvre et le suivi du volet clause insertion du Nouveau Plan de Renouvellement Urbain.**

## PROFIL REQUIS

---

### COMPETENCES / SAVOIR FAIRE

- **Expérience de facilitateur (trice) en clause sociale privilégiée, une formation au métier de facilitateur (trice) pourra éventuellement être assurée en interne si nécessaire.**
- **des compétences avérées dans le champ de de la gestion de projet, de l'insertion par l'activité économique, de la mise en œuvre d'une politique d'achats responsables, du droit public, seront examinées avec intérêt.**
- Connaissance des problématiques liées à l'insertion par l'activité économique,
- Maîtrise de l'outil informatique et permis V.L. obligatoire.

**SAVOIR** : formation dans les domaines de la gestion de projet, de l'insertion par l'activité économique, du développement territorial ou du droit public, Niveau de diplôme : Bac + 3 à Bac +5 (Niv.2 minimum)

**SAVOIR ETRE** : goût du travail en équipe, goût pour l'innovation et l'entrepreneuriat, sens de l'organisation, rigueur, autonomie, proactivité, qualités relationnelles avérées : diplomatie, sens de la médiation et aptitude à communiquer.

### CONDITIONS

- CDI, 35 heures
- Convention collective SYNTEC
- Poste basé à RENNES
- Prise de fonction envisagée le **24 janvier 2022**, des entretiens se dérouleront dans la semaine **du 17 janvier 2022**
- Base de rémunération annuelle 26 K brut, mutuelle, tickets restaurants

Candidature à adresser à : [g.hardy@atoutclauses.fr](mailto:g.hardy@atoutclauses.fr) avant le 14 janvier 2022

